



Jour de la Terre[®]
QUÉBEC

Plan de partenariat
2012-2013-2014

Table des matières

1. OPPORTUNITÉ DE PARTENARIAT	2
2. CAMPAGNE DU JOUR DE LA TERRE	2
2.1 Placement média: 600 000 \$	2
2.2 Relations publiques : Un message véhiculé 30 millions de fois!	3
2.3 Les statuts de partenariat: Différents niveaux d'accompagnement	4
3. LE JOUR DE LA TERRE QUÉBEC	5
3.1 Portrait de l'organisation	5
3.2 Le Jour de la Terre, le 22 avril et tous les jours	5
3.3 Marque de commerce	6
4. POUR NOUS JOINDRE	7

1. Opportunité de partenariat

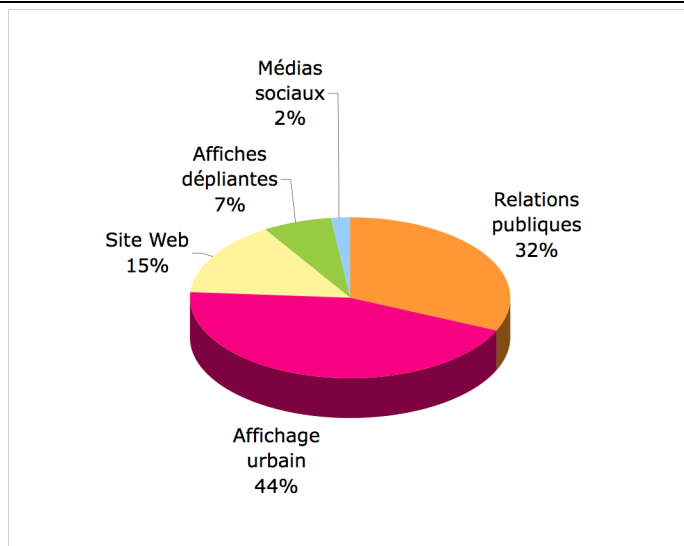
En 2004, le Jour de la Terre Québec décide d'augmenter la participation financière du secteur privé afin de pouvoir diminuer sa dépendance aux subsides publics. Sans ces appuis de nombreux partenaires privés, le Jour de la Terre Québec n'aurait pas le succès et la notoriété qu'on lui connaît aujourd'hui. Avec un éventail élargi de partenaires, le Jour de la Terre Québec a la possibilité et la liberté d'implanter des projets tangibles dans tous les secteurs d'activités.

S'associer au Jour de la Terre Québec, c'est mettre en place des actions écologiques concrètes et prendre part à un événement d'envergure internationale, participer au changement et démontrer un réel engagement environnemental. Un partenariat avec le Jour de la Terre Québec permet de :

- Renforcer votre image de marque;
- Faire reconnaître vos efforts auprès d'un large public;
- Innover en mettant en place un programme ou un projet environnemental unique avec la collaboration d'une équipe multidisciplinaire;
- Bénéficier des outils de communication mis en place pour vous offrir une plus grande visibilité;
- Profiter de précieux conseils
- Sensibiliser vos employés et votre communauté d'affaires.

Les partenaires seront appelés à démontrer de façon concrète leur engagement envers l'environnement, tant au sein de leur entreprise que dans le cadre de leurs activités professionnelles.

2. Campagne du Jour de la Terre



2.1 PLACEMENT MÉDIA: 600 000 \$

À l'instar des dernières années, un plan média sera élaboré dans les médias imprimés, radiophoniques et électroniques de la province, afin de soutenir la promotion des activités et d'offrir plus de visibilité aux partenaires du Jour de la Terre Québec, dans le but de valoriser et de faire connaître leurs actions positives pour l'environnement.

En plus d'être au premier plan des communications, notamment dans le cadre de son action menée en développement durable, L'organisation partenaire figurera sur les outils de communication.

Également, encore une fois cette année, une campagne virale sera réalisée afin de mousser la notoriété du Jour de la Terre Québec ; le potentiel qu'en recèle le développement est d'envergure. Le fruit de cette campagne sera diffusé au cours des semaines entourant le Jour de la Terre, par l'intermédiaire de nos partenariats avec les médias télévisuels et des publicités d'intérêt public, et sera présenté sur la page d'accueil du site Web du Jour de la Terre Québec. À l'instar de l'an dernier, les partenaires jouiront pleinement de l'augmentation exponentielle du trafic d'intérêt lié au Jour de la Terre.

Affiche dépliant (80 000 unités)

- Logo sur le recto de l'affiche dépliant sous l'échelon de partenariat entendu

Affichage et publicité

- Logo et mention sur les affiches urbaines Publicité Sauvage (500 unités)
- Logo et mention sur les affiches urbaines Pattison, partout au Québec (80 unités)
- Logo et mention sur les panneaux-quai dans le réseau du métro de la Société de transport de Montréal (quantité à déterminer)
- Logo et mention sur les publicités papier de la campagne annuelle du Jour de la Terre dans le journal *Le Devoir* (6 fois ¼ de page)
- Logo et mention sur les diverses publicités annonçant le 22 avril

Site Web et Médias sociaux

- Hyperlien sur la page partenaire du site Web du Jour de la Terre Québec pendant toute la durée de l'entente
- Description de 200 mots traitant de l'engagement de votre organisation en matière de développement durable et de vos valeurs environnementales
- Description du projet avec photo sur une page consacrée aux divers projets

2.2 RELATIONS PUBLIQUES : UN MESSAGE VÉHICULÉ 32 MILLIONS DE FOIS!

Le Jour de la Terre Québec bénéficie d'une importante couverture médiatique. En 2011, on calcule, au total, une portée médiatique grandissante par l'entremise de plus de **250 entrevues, reportages et mentions**. Une telle couverture médiatique signifie que les messages véhiculés pour le Jour de la Terre ont été entendus, vus ou lus dans les médias près de **32 millions de fois** par les Québécois. Ainsi, considérant qu'environ 7,8 millions d'habitants peuplent actuellement le Québec, la grande majorité des Québécois a été rejointe plusieurs fois.

Relations de presse

- Diffusion d'un communiqué de presse présentant la nature du partenariat
- Envoi de cyberlettres à notre base de données (médias et partenaires) présentant les partenaires
- Présence des communiqués dans la section média du site Web du Jour de la Terre Québec

2.3 LES STATUTS DE PARTENARIAT: DIFFÉRENTS NIVEAUX D'ACCOMPAGNEMENT

Plus que jamais, le Jour de la Terre Québec véhicule des valeurs environnementales auxquelles s'associent des milliers de citoyens du monde et de nombreuses organisations environnementales. L'entreprise qui associe son image à celle du Jour de la Terre Québec met de l'avant son souci environnemental et fait rayonner ses actions. Chaque geste compte !

Afin de planifier et de mettre en place une stratégie interne et externe en développement durable, les partenaires bénéficient d'un **accompagnement** précis selon l'échelon de partenariat entendu.

Grand partenaire: accompagnement annuel, d'une durée de plus de 1 000 heures
Maximum de 4 partenaires, contribution de 100 000 \$

Un grand Partenaire est une organisation qui s'engage à long terme (un minimum de 2 ans) avec le Jour de la Terre Québec à mettre en place un **programme d'action environnementale**. Chapeauté par l'équipe du Jour de la Terre Québec, le programme répond à un besoin de l'organisation et s'adresse au grand public.

Partenaire majeur : accompagnement de trois (3) mois, d'une durée de plus de 150 heures
Contribution de 25 000 \$

Un Partenaire majeur est une organisation qui s'engage avec le Jour de la Terre Québec, à participer à l'organisation du Jour de la Terre, à collaborer aux projets déjà existants du Jour de la Terre et/ou à participer à la **mise en place d'un projet** répondant aux besoins de l'organisation. Une partie de la contribution financière est allouée à la réalisation d'un projet, tel que l'aménagement d'un toit vert en milieu urbain. L'autre partie revient à l'organisation pour la visibilité, la recherche, le développement, les communications et la coordination.

Partenaire associé : accompagnement d'un (1) mois, d'une durée de plus de 50 heures
Contribution de 15 000 \$

Un Partenaire associé est une organisation qui s'engage à mettre en place un **projet environnemental** avec l'équipe du Jour de la Terre Québec afin de démontrer ses engagements environnementaux. Le projet peut être réalisé dans le cadre du Jour de la Terre ou à un tout autre moment. Une partie de la contribution financière est allouée à la réalisation du projet, tel que l'aménagement d'une ruelle verte. L'autre partie revient à l'organisation pour la visibilité, la recherche, le développement, les communications et la coordination.

Partenaire projet : accompagnement clé en main
Contribution de 2 000 \$

Un Partenaire projet est une organisation qui permet la **réalisation d'un projet choisi** parmi une liste élaborée par le Jour de la Terre Québec, tel que la distribution de plantes grimpantes pour réduire les îlots de chaleur, ou encore l'aménagement d'un jardin dans une garderie ou un foyer pour personnes âgées. Le projet peut également être proposé par le partenaire. Le Partenaire projet ne bénéficie pas de visibilité dans le placement média de la célébration du Jour de la Terre.
Partenariat avec Ordre professionnel et Association

Partenaire associatif : échange de visibilité
Aucune contribution monétaire

Un ordre professionnel ou une association qui devient partenaire du Jour de la Terre Québec conclut un échange de visibilité. De deux à trois fois par année (incluant le 22 avril), il s'engage à promouvoir les activités du Jour de la Terre Québec auprès de ses membres et publics par l'entremise de cyberlettres, de l'intranet, de bulletins d'information, des réseaux sociaux, etc. Il accorde également de 5 à 10 heures de consultation, selon son expertise et son domaine d'action, à l'équipe du Jour de la Terre Québec.

Autres Privilèges

- Invitation VIP à nos événements du 22 avril (plantation protocolaire, conférence, 5 à 7, etc.)
- Droit d'utiliser le nom et le logo de l'événement à des fins publicitaires ou promotionnelles
- Droit d'organiser des promotions et/ou des activités spéciales dans le cadre du Jour de la Terre
- Possibilité d'utiliser la marque de commerce du Jour de la Terre Québec afin d'effectuer des promotions spéciales

3. Le Jour de la Terre Québec

3.1 PORTRAIT DE L'ORGANISATION

Le Jour de la Terre Québec est un organisme de charité qui a pour mission de stimuler et de valoriser l'action positive à l'égard de l'environnement auprès des individus, organismes et entreprises. Le Jour de la Terre, c'est la célébration par l'action, le 22 avril et tous les jours !

C'est le 22 avril 1970 que le Jour de la Terre fut célébré pour la première fois grâce au sénateur américain Gaylord Nelson. En encourageant notamment les étudiants à mettre sur pied différents projets de sensibilisation à l'environnement dans leur entourage, M. Nelson initiait sans le savoir l'important mouvement international que nous connaissons aujourd'hui. En effet, de nos jours, ce sont plus de 500 millions de personnes dans plus de 184 pays qui passent à l'action chaque année dans le cadre du Jour de la Terre. Au fil des ans, le Jour de la Terre est devenu le mouvement participatif en environnement le plus important de la planète.

En 1995, Projets Saint-Laurent se voyait octroyer la mission d'organiser le volet québécois du Jour de la Terre afin d'accompagner les individus et les institutions dans leur volonté d'améliorer leurs comportements environnementaux. Depuis, la participation et l'implication volontaire des Québécois dans la mise sur pied d'activités environnementales augmentent chaque année.

En progression constante depuis 2000, le Jour de la Terre interpelle de plus en plus de citoyens qui participent ou organisent des activités, de nature collective ou individuelle, dans toutes les régions du Québec.

À travers la réalisation de ses activités culturelles et éducatives de sensibilisation et de participation à l'amélioration de l'environnement, le Jour de la Terre Québec a démontré sa capacité à gérer d'importants événements impliquant de multiples partenaires et intervenants des secteurs publics et privés, des bénévoles, des équipes de travail, des artistes, etc.

Journée importante pour s'arrêter, réfléchir et agir, le Jour de la Terre veut rejoindre l'ensemble de la population, sans distinction. En matière d'environnement, tous les gestes comptent !

3.2 LE JOUR DE LA TERRE, LE 22 AVRIL ET TOUS LES JOURS

L'organisme Jour de la Terre Québec se décline sous deux dimensions importantes soit la célébration (le Jour de la Terre, 22 avril) et le mouvement (le Jour de la Terre, tous les jours).

La célébration du Jour de la Terre, le 22 avril, se situe au cœur de la mission du Jour de la Terre Québec. Ainsi, en plus d'encourager les individus et les organisations à prendre part à la célébration du 22 avril en organisant leurs propres activités, le Jour de la Terre Québec a également mis en place, au fil des ans, des programmes visant à stimuler la participation des citoyens du Québec. Parmi ces programmes, on retrouve le *Jour de la Terre aux musées*, lequel a pour objectif de recenser l'ensemble des activités qui ont lieu dans les musées du Québec dans le cadre du 22 avril. En 2010, le Jour de la Terre Québec a également développé un nouveau programme intitulé *Amène un ami*. Ce programme, mis sur pied en collaboration avec des sociétés de transport québécoises, est une

campagne de promotion du transport en commun qui vise à offrir un laissez-passer gratuit pour inciter les Québécois à voyager autrement le 22 avril. L'organisme prend lui aussi part à la célébration en organisant diverses activités dans le cadre du 22 avril : plantation protocolaire, collecte des matières dangereuses et de matériel informatique et électronique, etc.

Le mouvement du Jour de la Terre Québec se déploie au quotidien par une série d'actions lui permettant d'achever sa mission. Entre autres, en développant des partenariats afin d'accompagner des entreprises dans l'amélioration de leurs comportements environnementaux et en mettant sur pied des programmes permettant aux individus de modifier leurs comportements environnementaux (*Allo la Terre, Fonds Écomunicipalité IGA, Facture en ligne, Défi Relevé vert, ConVERTir*, etc.) ou de reconnaître leur implication au sein du mouvement environnemental (*Programme de bourses d'études Toyota-Jour de la Terre, Porteurs d'espoir*, etc.);

Sur l'horizon 2011-2015, le Jour de la Terre Québec concentrera ses efforts à développer des partenariats, et conséquemment les programmes et les projets qui en découlent, qui seront originaux, uniques et exclusifs. Les partenariats à venir devront minimalement rencontrer les critères suivants :

- Être basé sur une relation d'affaires;
- Être productif, c'est-à-dire rencontrer les objectifs tels que décrits au protocole d'entente et selon les délais établis;
- Produire des impacts concrets et mesurables sur l'environnement;
- Être axé sur le futur (c'est-à-dire que le Jour de la Terre Québec accompagnera des entreprises qui ont la volonté de modifier leur comportement environnemental, sans tenir compte, dans une certaine mesure, de ses actions antérieures).

3.3 MARQUE DE COMMERCE

Afin de donner au Jour de la Terre Québec tous les moyens pour accomplir sa mission, l'organisation a été inscrite en 1990 au registre de marque de commerce. Le Jour de la Terre est une marque de commerce déposée, originale et distinctive. Un contrôle rigoureux de son utilisation est exercé depuis le tout début.

La priorité est d'encourager toutes les activités non-commerciales, plus spécifiquement les activités communautaires, ainsi que les organisations qui désirent mettre en place des activités dans le cadre du Jour de la Terre.

Toute activité commerciale est régie par une entente spécifique. Seuls les partenaires du Jour de la Terre Québec peuvent utiliser le logo. Il s'agit d'un avantage hors pair pour nos partenaires, puisqu'ils ont l'exclusivité dans leur secteur d'activité. C'est d'ailleurs pourquoi nous prenons soin de nous associer à des partenaires qui ont à coeur l'évolution de la cause environnementale, et de l'humanité dans son ensemble.

4. Pour nous joindre

Personnes ressources

Pierre Lussier, vice-président directeur
Marilyse Paquin, directrice des communications

Équipe

Julie Lafortune, directrice
Clotilde Charland, coordonnatrice des programmes
Aurore Nicol, chargée de projets
Benoit Delage, chargé de projets
Roxanne Désilets Bergeron, adjointe aux communications et aux programmes

Membre du conseil d'administration

Président	Hubert Bolduc, Vice-président, Communications et affaires publiques, Cascades
Vice-président	Pierre Lussier, Directeur, Jour de la Terre Québec
Trésorier	Didier Fillion, Directeur Relations avec les investisseurs, Cascades
Secrétaire	Manon Genest, Vice-présidente, HKDP Communications et affaires publiques
Administrateurs	Stéphane Éthier, Gestionnaire principal, conseiller en stratégie, Deloitte Stephan Pinheiro, Président, HumanIT Michel Séguin, Professeur titulaire Chaire de coopération Guy-Bernier, UQÀM Luc Thibaudeau, Associé, Lavery, de Billy, S.E.N.C.R.L

Nos coordonnées

Jour de la Terre Québec

460 Sainte-Catherine Ouest, bureau 504
Montréal (Qc) H3B 1A7

514 728.0116

1 800 424.8758

info@jourdelaterre.org

www.jourdelaterre.org